



Université de Bourgogne
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
IUT LE CREUSOT

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLEGE A
DES PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILES

SCRUTIN DU 25 NOVEMBRE 2014

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du Collège le 26 novembre 2014

Date de proclamation des résultats : Vendredi 28 novembre 2014

A - détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	3
Inscrits	9
Votants	5

Taux de participation (Votants/Inscrits)	55,56%
------------------------------------------	---------------

Suffrages à déduire	0
---------------------	----------

Total des suffrages exprimés	5
------------------------------	----------

Quotient électoral	1,666667
<i>(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)</i>	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Liste "La recherche à l'IUT"	5	3	0	0	3
Total	5	3	0	0	3

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Liste "La recherche à l'IUT"	élus : SALLAMAND Pierre MATTEI Simone DEMONCEAUX Cédric
-------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------

Fait à Dijon, le 27 novembre 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité Electoral Consultatif,